

PROGRAMME DU COLLOQUE

2006-2016 : 10 ans de prise en charge des auteurs de violences conjugales
Bilans et perspectives

Le 13 décembre 2016 ROCHEFORT

Palais des congrès Salle de l'auditorium

73, rue Toufaire 17300 Rochefort

En 2015, on dénombre en France, 206 victimes tuées dans le cadre de violences au sein du couple. Sur l'ensemble de ces affaires, 56 auteurs se sont suicidés. Ce qui porte le nombre de décès à 262 pour l'année 2015. Les violences intrafamiliales constituent un véritable fléau. Si la prise en charge des victimes est essentielle dès l'apparition des premières violences, il convient également de s'interroger sur les modalités de prise en charge des auteurs de violences intrafamiliales.

L'année 2006, marque le début des prises en charge groupales des auteurs de violences conjugales en France. Une décennie est passée et l'objet de ce colloque est de s'interroger sur le bilan de ces prises en charge. Quels sont les contenus et méthodes ? quels sont les objectifs, quel est le cadre d'intervention ?

Autant de questions qui seront abordées lors de cette journée avec comme ambition d'ouvrir des perspectives permettant à terme de prévenir de manière plus efficace les comportements violents au sein de la famille

8h30-09h00: accueil des participants.

09h00 -09h15:

Mot d'introduction par le Préfet de Charente-Maritime (à confirmer)

INTERVENTION N°1 : 09h15—10h00 :

Mme BALLANGER Vice -Procureur au Tribunal de Grande Instance de SAINTES.

« 10 ans d'évolution législative dans la lutte contre les violences conjugales. »

Mme BALLANGER reviendra sur les grandes évolutions législatives en matière de lutte contre les violences conjugales depuis 10 ans.

INTERVENTION N° 2 : 11h00 -11h45 :

Mr PELEMAN Anthony

Directeur de l'AEM 17, (Association d'Enquête et de Médiation)

« Le programme de prise en charge des auteurs de violences intrafamiliales en Charente-Maritime »

Depuis 2006, l'AEM 17 met en place sur le département de la Charente-Maritime, des stages de responsabilisation pour les auteurs de violences conjugales. En 2012, AEM met en place des suivis individuels dans le cadre des obligations de soins.

Anthony PELEMAN, Directeur d'AEM 17 et intervenant dans les stages exposera les contenus et méthodes utilisés par AEM sur ces deux dispositifs.

Pause: 10h30

INTERVENTION N° 3 :14h00 -15h30 :

PRAXIS Belgique 

Cécile KOWAL et Jérôme LESAGE.

« Les profils psycho-sociaux des auteurs de violences intrafamiliales et leur prise en charge »

Praxis est une association belge, spécialisée dans la prise en charge des auteurs de violences conjugales. Elle intervient sur les arrondissements judiciaires francophones.

Praxis développe ce type de prise en charge spécifique depuis plus d'une vingtaine d'années.

Plus d'informations : asblpraxis.be

Cécile KOWAL est psychologue et responsable clinique de Praxis. Elle intervient à Praxis depuis plus de 20 ans.

Jérôme LESAGE, psychologue à Praxis depuis 7 ans, intervient dans l'accompagnement de plusieurs groupes d'auteurs.

Leurs interventions seront axées sur les profils psycho-sociaux des auteurs et les modalités de prise en charge à PRAXIS.

Pause: 15h30

16h45: clôture de la journée

Colloque organisé par AEM 17, renseignements au 05 46 30 00 05

A.E.M.

Le colloque sera animé par Marie DEVERS, journaliste, consultante en genre et développement international.

Chaque intervention sera suivie d'un échange avec la salle.

Repas libre le midi.

